

Règlement complet du Grand jeu de l'été Folio juin-août 2010

Article 1 Les éditions Gallimard RCS Paris B 572206753 organisent un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé *Grand jeu de l'été Folio*. Dates de participation : du 14 juin au 31 août 2010 à 17h.

Article 2 Ce jeu est ouvert à toute personne physique âgée de 15 ans au minimum, francophone. Sont exclus du jeu le personnel de la société organisatrice et les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu de même que leur famille.

Article 3 Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Pour participer, il suffit de se connecter, avant le 31 août 2010, à 17h sur le site <http://www.folio-lesite.fr/>, de s'inscrire et de répondre aux 2 questions posées. Chaque concurrent devra indiquer ses nom, prénom, âge, adresse complète, et valider sa participation sur le site avant le 31 août 2010 17h.

La participation est individuelle.

Il est également possible de jouer sur papier libre. Chaque concurrent devra indiquer lisiblement ses nom, prénom, âge, adresse complète ainsi que les deux réponses et l'envoyer dans une enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse suivante Editions Gallimard – Grand jeu de l'été Folio 5, rue Sébastien-Bottin, 75328 Paris Cedex 07, avant le 31 août 2010 17h, le cachet de la poste faisant foi. Les envois recommandés ne seront pas admis. Le remboursement du timbre se fera au tarif lent en vigueur, uniquement sur présentation d'un RIB. Tout bulletin surchargé, raturé, incomplet, illisible sera considéré comme nul. Il ne sera admis qu'un seul bulletin-réponse par participant.

Il est rappelé que le participant doit obligatoirement saisir tous les champs du formulaire d'inscription. Tout formulaire incomplet ou contenant des indications d'identité ou adresse fausses, erronées, inexactes entraînera la nullité de la participation.

Une seule participation par personne et par foyer est prise en compte (même nom, prénom, même adresse postale).

Article 4 La détermination des gagnants se fera par tirage au sort après vérification des bonnes réponses.

Article 5 Dotations

1^{er} prix : un lot de 20 livres Folio + 3 DVD + 2 places de cinéma d'une valeur globale de 213,50€.

- 20 livres:

Tonino Benacquista, *Malavita*

Ian McEwan, *Sur la place de Chésil*

Jean-Baptiste Del Amo, *Une éducation libertine*

Tracy Chevalier, *La Dame à la licorne*

Karen Blixen, *Le festin de Babette et autres contes*

Arto Paasilinna, *Le bestial serviteur du pasteur Huuskonen*

Antoine Bello, *Les falsificateurs*

Marcus Malte, *Garden of love*

Orhan Pamuk, *Istanbul*

Albert Camus, *La mort heureuse*

Pascale Fautrier, *Chopin*

Danièle Sallenave, *Castor de guerre*

Tarquin Hall, *Salaam London*

Blaise Cendrars, *Brésil .Des hommes sont venus.*

Alan Bennett, *La Reine des lectrices*

Yasmine Char, *La main de Dieu*

Kazuo Ishiguro, *Les vestiges du jour*

Sébastien Japrisot, *Un long dimanche de fiançailles*

J.M Brohm – M.Perelman, *Le football, une peste émotionnelle*

Erri De Luca, *Sur la trace de Nives*

- 3 DVD :

Une exécution ordinaire

Sherlock Holmes

The reader

- 2 places de cinéma pour le film *L'Agence* (sortie le 15 septembre 2010)

Du 2nd au 10^{ème} prix : un lot de 10 livres Folio + 2 DVD + 2 places de cinéma d'une valeur globale de 123,80 €

- 10 livres :

Ian McEwan, *Sur la place de Chésil*

Jean-Baptiste Del Amo, *Une éducation libertine*

Arto Paasilinna, *Le bestial serviteur du pasteur Huuskonen*

Antoine Bello, *Les falsificateurs*

Orhan Pamuk, *Istanbul*

Pascale Fautrier, *Chopin*

Blaise Cendrars, *Brésil. Des hommes sont venus.*

Yasmine Char, *La main de Dieu*

Erri De Luca, *Sur la trace de Nives*

Kazuo Ishiguro, *Les vestiges du jour*

- 2 DVD :

Une exécution ordinaire

The reader

- 2 places de cinéma pour le film *L'Agence* (sortie le 15 septembre 2010)

Du 11^{ème} au 30^{ème} prix : un lot de 5 livres Folio + 1 DVD d'une valeur globale de 51,80 €

- 5 livres :

Ian McEwan, *Sur la place de Chésil*

Jean-Baptiste Del Amo, *Une éducation libertine*

Arto Paasilinna, *Le bestial serviteur du pasteur Huuskonen*

Antoine Bello, *Les falsificateurs*

Orhan Pamuk, *Istanbul*

- 1 DVD du film *The reader*

Du 31^{ème} au 50^{ème} prix : un lot de 3 livres Folio d'une valeur globale de 20,40 €

- 3 livres :

Blaise Cendrars, *Brésil. Des hommes sont venus.*

Ian McEwan, *Sur la place de Chésil*

Antoine Bello, *Les falsificateurs*

Du 51^{ème} au 100^{ème} prix : un livre Folio d'une valeur de 4 €

- Le livre Alan Bennett, *La Reine des lectrices*

Les gagnants seront avertis individuellement.

Article 6 Il ne sera pas possible d'obtenir l'échange ni la contre-valeur en espèces des prix.

Article 7 Les noms des gagnants sera consultable sur le site <http://www.folio-lesite.fr/>

Article 8 Chaque concurrent, du fait de sa participation, autorise l'utilisation de ses nom et adresse dans toute opération publicitaire ou promotionnelle liée au présent concours sans ouvrir d'autre droit que le prix gagné.

Article 9 Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 10 La société organisatrice ne saurait encourir aucune responsabilité du fait de l'organisation de ce jeu et notamment si en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté (par exemple, si le jeu ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bug, d'une intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter.

Article 11 Le remboursement des frais de connexion nécessaires à la participation à ce jeu peut être obtenu sur demande écrite, en précisant la date de connexion, sur la base d'un forfait de 2 minutes de connexion, appel local en heures pleines. Le timbre de demande de remboursement sera également remboursé sur simple demande au tarif lent en vigueur, uniquement sur présentation d'un RIB. Une seule demande de remboursement par foyer sera effectué (même nom, même adresse). Cette demande de remboursement doit être faite à l'adresse suivante : Editions Gallimard – Grand jeu de l'été Folio 5, rue Sébastien-Bottin, 75328 Paris Cedex 07 et doit être accompagné d'un RIB ou d'un RIP.

Article 12 Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et liberté ». Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tous les participants au jeu disposent en application de l'article 27 de cette loi d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Toute demande de modification ou d'opposition doit être adressée à Editions Gallimard- Grand jeu de l'été Folio 5, rue Sébastien-Bottin, 75328 Paris Cedex 07.

Article 13 Le présent règlement peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de Gallimard. Il est déposé via www.depotjeux.com auprès de l'étude Maître Valérie Hoba, huissier de justice, située :29,Boulevard Jean Jaurès 93400 Saint Ouen.